Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 18 Chaâbane 1445
28 Février 2024

N° 26

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **446**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **446**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **449**
Avis aux créanciers..... **449**
Convocations
Sociétés anonymes **450**
Autres sociétés **454**
Divers
Avis au public..... **455**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT «S.T.E.»

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L)

Capital social : 42.100.000D

Siège social : 104, Avenue de L'UMA - La Soukra

Identifiant unique : 0601846K

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2023, enregistré à la recette des finances La Charguia - Tunis, le 27 décembre 2023, sous le numéro 23510624, quittance numéro M129917, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 29 Janvier 2024, sous le numéro 20246654, le capital social de la Société Tunisienne d'Equipement «S.T.E.» a été augmenté de deux millions neuf cent mille dinars (2.900.000D) à quarante deux millions cent mille dinars (42.100.000D) et ce, par l'apport en nature de 39.200.000 Dinars.

2024400418SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte SSP daté du 12/01/2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 16/01/2024 quittance n°M010676 n° d'enregistrement 24200330 Mme Sabah Walani a vendu à Mme Zohra Chnagra la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue des Nations Unis Hammamet exploité pour vente des fruits secs.

Les oppositions seront acceptées entre les mains du Maître Fakhreddine Mejdoub à son bureau situé à l'avenue Habib Thameur Nabeul dans un délai de 20 jours à la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Essahafa du 18/02/2024.

2024T00205FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé avec signature légalisée le 9/2/2024 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 19/2/2024 sous n°24201076 reçu n°M0118850 Mr Daw B Elhedi Benselem CIN 05078770 demeurant à Médenine a vendu le fonds de commerce n°77 situé à l'Avenue Habib Bourguiba Médenine dont son représentant légal Mr Gassen Ben Abdelmajid Eljerbi CIN 13419366 demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Médenine.

La totalité du fonds de commerce destiné toutes les activités commerciales (Laboratoire Photos) situé à l'Avenue Habib Bourguiba Médenine.

Les oppositions doivent être présentées chez Mr Gassen B Abdelmajid Eljerbi demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Médenine dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est publié le 22/02/2024 sur le journal Echourouk.

2024R00434FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 20/02/2024, enregistré le 21/02/2024 à la recette des finances de Boumhel, quittance n°M014416 enregistrement n°24200656 Mr Habib Ben Boujemaa Ben Mohamed Mehouachi a vendu à Mr Hassen Ben Masoued Ben Abderahmen Rahmani la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que restaurant REDWOOD FOOD & DRINK sis au n°42 avenue Mohamed El5ames 2097 Boumhel Bassatine Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions au bureau de maître Lotfi Mejri l'avocat à son adresse sis au 10 rue Essourour 1er Etage Chouchet Radés dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 23/02/2024.

2024R00435FCCC2

Achat d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'achat du fonds de commerce en date du 25/01/2024, enregistré à la recette des finances de Tebourba le 8/02/2024 sous le numéro 24200263 quittance numéro M008925 Mr Hassan ben Mohamed ben Khemais Belarbi numéro CIN 00835523 a vendu à la Société RAYEN DE PRODUITS BUREAUTIQUE ET GSM identifiant unique : 1606394G gérée par Mr Amir Masmoudi numéro CIN 07368590 tout le fonds de commerce pour vente téléphone et tout commerce divers sis à la Rue Ali Belahouane 1130 Tebourba.

Cet avis est publié au journal le Quotidien le 23/02/2024, toute opposition doit être acceptée 20 jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne auprès du vendeur Hassan ben Mohamed ben Khemais Belarbi à Rue Ali Belahouane 1130 Tebourba.

2024R00448FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances

Kabaria le 19/02/2024 quittance n°M014721 enregistrement n°24200503 Mr Hamami Abdsatar a vendu au nom de son Mandataire Mr Hamami Bilel avec un mandat enregistré à la recette des finances de Kabaria le 14/02/2024 quittance n° M013140 enregistrement 24800443 à Mr Amdouni Saber la totalité du fonds de commerce dont le siège est situé au 058 Rue 10093 El Kabaria 2053 "exploité au commerce de viande et dérivés de viande".

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse 10 Rue El Bachir Elslmouk cité Ibn Sina Tunis dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 25/02/2024.

2024R00451FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé du 16 février 2024 à la municipalité Teboulba, enregistré à la recette des finances Teboulba le 19 février 2024 quittance n°MO10698 n° d'enregistrement 24200488, Mme Ines ben Elfadhl a vendu à Mme Wala Belkacem la totalité du fonds de commerce qui s'agit d'une Papeterie et librairie située à cité Riadh Teboulba Monastir ; les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains du rédacteur du présent contrat maître Haythem Jabeur situé Rue 23 janvier Teboulba. Annonce publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 24 Février 2024.

2024S00256FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente rédigé le 12/02/2024 et enregistré à la recette des finances à Hammam Sousse le 15/02/2024 sous le n°24201122 quittance n°20938, Monsieur Raouf Ben Hassan Ben Ali Chniti, demeurant à Lazib Kroussia Centre Sidi Elheni Sousse, titulaire de la CIN n°05555348, vend et cède à Monsieur Adel Ben Hassan Ben Elkilani Ibn Zina, demeurant à Lazib Kroussia Centre Sidi Elheni Sousse, titulaire de la CIN n°05581457, la totalité de son fonds de commerce "commerce des produits alimentaires en détail dans des magasins spécialisés", qui se situe à l'Avenue Mars Hammam Sousse près du collège Lbhaier, dans le local de Madame Nadia Bent Hammouda Gaaloul, titulaire de la CIN n° 05513657. Le dit fonds est inscrit au registre national des entreprises sous le numéro 0891805M. Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur à l'adresse du local ci-dessus indiquée dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été déjà publiée au journal quotidien Achourouk le 22 février 2024.

2024S00257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue de 3 septembre 1934 Sousse le 12/02/2024 sous n°Mo13603, monsieur Houcine Gahbiche titulaire de la carte d'identité nationale n° 05584159, demeurant à ksibet chatt - Sousse, a cédé à Mr Mabrouk Chammar titulaire de la carte d'identité nationale n°06519642 demeurant à Ennasr 2 Tunis et Mr Nasr Elaib titulaire de la carte d'identité nationale n°04737698 demeurant à Ghomrassen - Tataouine, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et Incorporels exploité sous le nom "Soltani" au local sis au boulevard Abou Hamed Ghazali Bohssina Sousse.

Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur sis à boulevard Alimem Boukhari immeuble Makni khazema Ouest Sousse dans un délai de 20 jours à compter de la parution de la présente publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication est parue aux journaux "Ehourouk et le Quotidien" du 14/02/2024 page 29.

2024S00258FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié fait par les deux notaires maître Riadh Aissi et maître Awatef Sarraj en date du 8/02/2024 et enregistré à la recette des Finances de Zeramdine le 20/02/2024 sous quittance n°M004197, Mr Bahri ben Mohamed ben Khalifa Soussi titulaire de la C.I.N. n°04000050 a conclu une donation au profit de son fils Bahri ben Bahri ben Mohamed Soussi titulaire de la C.I.N n°06893733 concernant la totalité du fonds de commerce sis à la place de l'indépendance à Monastir immatriculé au registre National des Entreprises (RNE) sous le n°0021156M, exploité au local de la municipalité de Monastir.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse suivante : cité du Stade à Monastir dans un délai maximal de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 24/2/2024.

2024S00261FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la municipalité d'Hammem Sousse le 15/02/2024; enregistré à la recette des finances de Hammem Sousse le 20/02/2024 sous le n°23201209 reçu n°22882, Mr Faouzi Benyahya CIN : 08150755 a vendu à Mr Rami Homrani CIN : 12808376 la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Al-maoun Hammam Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «ECHOUROUK» parue en date du 22/02/2024 les oppositions doivent être faites dans les vingtaines des jours suivant la parution du présent extrait entre les mains de l'avocat Maître Oueslati Nabil sis à l'Avenue 3 Août Sousse.

2024S00264FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/02/2024, enregistré à la recette des finances Khawarezmi - Kairouan en date du 16/02/2024, quittance n°M018360 enregistrement n°24200904, Mohamed Ben Abdennaceur Ben Amor Boulares, a vendu à Alaeddine Ben Sahbi Ben Miled Hamidi tout le fonds de commerce destiné en un «RESTAURANT POPULAIRE Vente de Nourritures situé à l'Avenue Mongi Slim - Route Haffouz - Kairouan avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez Maître Arbi Ghenia Avocat à Kairouan.

Cet article apparaîtra aux Journaux (Chourouk et le Quotidien) le 21/02/2024.

2024S00266FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 30/10/2023 enregistré à la recette des finances de Sousse le 3/11/2023 quittance n°M066578 enregistrement n°23203062. La Société L'UNIVERS DU SAVOIR S.U.A.R.L (M.F : 0975755/H) dont le siège social est fixé à la Rue Belkasem Khalfalah Cité Riadh Sousse a vendu la Totalité du Fonds de Commerce dont l'activité consiste à la vente des livres et produits scolaires sis à la Rue Belkasem Khalfalah Cité Riadh Sousse avec tous ses éléments matériaux et moraux à Monsieur Rafik Ben Bechir Ben Ali (C.I.N : 08256035) Résidant à Ziarat Souassi Mehdia.

Toute opposition sera entre les mains de Monsieur Rafik Ben Bechir Ben Ali résidant à ZIARAT Souassi Mehdia dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 21/02/2024 au journal quotidien Echourouk.

2024S00267FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 12/02/2024 enregistré à la recette des finances Monastir le 16/02/2024 reçu d'enregistrement n°24201339 quittance n°M012769 Monsieur Naceur Machala et Monsieur Ali Elafi demeurant à Elmchelat Eljem Mahdia a vendu à Monsieur Achref ben Chokri El Kouraychi demeurant au n°9 avenue Mahmoud Bourguiba Monastir le fonds de commerce situé au marché municipal Monastir n°7 J.

Les oppositions se font entre les mains du Maître Zied Haddar à son adresse : complexe borj kfasha Monastir 5000 dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié le 22/02/2024 au journal Echourouk.

2024S00268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 13/02/2024, enregistré le 13/02/2024, quittance n°M009170, enregistrement n°24200696. Mr Saddem Ben Mourad Baazaoui titulaire de la CIN n°08873339, a vendu aux Mrs Yas Ben Riadh Daoud, titulaire de la CIN n°11115972, et Ali Ben Abdelfatteh Bessadok titulaire de la CIN n°11086929, la totalité du fonds de commerce sis à la route de Gabès km 4 avenue de l'environnement résidence Mariem Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme café de 1ère catégorie.

Toutes oppositions seront admises auprès des acheteurs domiciliés au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» du 16/02/2024 (En langue française) et «Alchourouk» du 16/02/2024 (En langue arabe).

2024X00198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 22/2/2024, enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 22/2/2024, quittance n°M019327, enregistrement n°24200975, la Société Hasdrubal Thalassa Hotels, SA au capital de 27.372.810 DT, titulaire de l'identifiant unique auprès du Registre National des Entreprises sous le n°0345519R, ayant son siège à la Rue du Lac Lochness, Immeuble Les Arcades, boîte postale 34, Les Berges du Lac, Tunis a vendu à la société Yabadra Djerba, SA au capital de 19.350.000 DT, titulaire de l'identifiant unique auprès du Registre National des Entreprises sous le n°1839068M, ayant son siège à l'hôtel Diar El Andalous Kantaoui 4089 Hammam Sousse, le fonds de commerce exploité en tant que unité hôtelière dénommé Hasdrubal Thalassa & Spa sis à Djerba délégation de Midoun Gouvernorat de Médenine avec tous ses éléments corporels et incorporels à l'exclusion des noms commerciaux «Hasdrubal», «Hasdrubal Thalassa» et «Hasdrubal Thalassa Prestige».

Les oppositions doivent être présentées auprès du rédacteur de l'acte Maître Salah Dakhlaoui, à son cabinet sis au n°67, avenue Jughurta, Mutuelleville - Tunis dans un délai maximum de vingt (20) jours de la date de cette publication.

L'annonce de cette vente a été publiée au journal Echourouk en date du 24/2/2024.

2024400422FCCC2

Location gérance libre

Location de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé le 22/12/2023 enregistré à la recette des finances la Marsa le 26 décembre 2023 quittance n°147535 enregistrement n°23308075 Gharbi Sofien a loué à la société "ONO NUTRITION" le Fonds de commerce situé au 31 Bis route de Carthage, Sidi Daoud La Marsa, à usage vente fast-Food, pizza et boissons pour une durée de cinq ans commençant le 01 janvier 2024 et finissant le 31 décembre 2029, ce contrat est renouvelable par an.

2024R00438FCCC3

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ghalloussi Mohamed

Avocat à la cour de cassation

Tél : 72.255.163

Fax : 72. 256.032

Poursuivant : Mondher Ben Chedli Ben Mohamed Zemni, domicilié rue Basra à Maamoura.

Parties poursuivies : Héritiers Sadok Ben Chedli Ben Mohamed Zemni qui sont sa femme Faouzia Bent Abdelkader Ben Ali Ben Sliman et ses enfants Amani, Mohamed et Salima.

- Fatma Ben Chedli Ben Mohamed Zemni.

- Héritiers Jalila Bent Chedli Ben Mohamed Zemni qui sont son mari Mohamed Ben Mekki Ben AbdelKader Makhlouf et ses enfants Hatem, Lamia, Naoufel, Sonia et Wided, domiciliés Rue Imem Sahnoun Maamoura.

Avocat poursuivant : Maître Ghalloussi Mohamed, Avocat à la cour de cassation, Rue Aboubaker Razi Cité Ibn Khaldoun à Grombalia.

Immeuble mis en vente : Terrain nu propre à la construction d'une superficie de 431 m² non immatriculé situé à Maamoura, intégré dans le plan d'aménagement de la ville de Maamoura selon l'expertise de monsieur Sadok Daoud autorisée par le tribunal de première instance de Nabeul en date du 12 décembre 2023.

Mise à prix : 150.850 dinars (cent cinquante mille huit cent cinquante dinars).

Date et lieu de la vente : Lundi 25 Mars 2024 à 9 heures du matin à la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

Visite de lieux : La visite peut se faire tous les jours.

Observation : Pour participer à la vente il faut consigner le tiers de la mise à prix.

2024R00439VEPA1

Vente aux enchères publiques

Créancier poursuivant : Municipalité de Siliana.

Débiteur saisi : Mahmoud Ben Kasem Mrabet, demeurant rue Hannibal Siliana.

Avocat poursuivant : Maître Yahyaoui Mokhtar avocat prés de la cour de cassation, rue Ali Belhawan Siliana.

Immeuble saisi : 1- bien objet de titre foncier n°14333 Siliana sis à la zone industrielle Siliana d'une superficie 401 m constitué d'un hangar composé de trois parcelles la 1ère et la 2ème d'une superficie 134 m chacune et la 3ème d'une superficie 133 m.

2- bien objet de titre foncier n 16164 Siliana d'une superficie 458 m constitué d'un hangar composé de quatre parcelles la 1ère d'une superficie de 140.10 m, la 2ème d'une superficie 103.9 m , la 3ème d'une superficie 94 m, la 4ème d'une superficie 120 m

Mise à prix : 1- titre foncier n°14333 Siliana deux cent cinquante cinq mille cent soixante et onze dinars (255.171,000 d).

2- titre foncier n°16164 Siliana deux cent trente-deux mille huit cent soixante dix-huit dinars (232.878,000 d).

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 26 mars 2024 devant la chambre des saisies immobilières au tribunal de première instance de Siliana à partir de 9 h matin.

La visite des lieux : chaque jour dans les heures de travail.

2024400426VEPA1

Avis aux créanciers

Dissolution et liquidation

MITSUBISHI CORPORATION (bureau de Tunisie) - en liquidation

Immeuble Royal Garden, 2ème étage, Rue Erriel, Cité les Pins, les Berges du Lac 2, 1053 Tunis

Identifiant unique : 0014478K

Suite à la décision de dissolution anticipée du Bureau de Tunisie et de nomination de deux liquidateurs, les liquidateurs informent le public de la décision de distribution des fonds disponibles provenant de la liquidation de la société entre les créanciers.

Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de parution de cet avis au JORT.

Ce même avis est publié aux journaux Al Chourouk et Le Quotidien du 22 février 2024.

2024R00443VEPA2

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en faillite)

«L'unité économique situé sur les deux biens immobiliers n°539378 et n°533159»

En vertu de la décision rendue par la Chambre Commerciale du Tribunal de Première Instance de Sousse le 19/02/2024 dans l'affaire n°119, le syndic de faillite de la Société Briqueterie Moderne de Grombalia informe le public qu'il compte mettre en vente l'unité économique situé sur

les deux biens immobilier n°539378 et n°533159 appartenants à la société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG en faillite situé à route Ain Tbornog Km 3 Grombalia sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ : dix millions trois cent trente-neuf mille six cent seize dinars (10 339 616 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 15/3/2024

Le cahier de charges est à retirer auprès du syndic de faillite Mr Mejed Khadraoui dont l'adresse : Rue Commandant Bejaoui Sousse Imm Medina 1er étage bureau B 13, contre le paiement de la somme non restituable de 500 DT.

Tél : 21 959 999

La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2024S00259VEPA2

Appel d'offres pour la vente d'un immeuble construit à usage d'habitation

Etablissement HEDI BEN BENAISSA HATTOUR

Siège social : Avenue Farhat Hached - Ksour Essaf - Mahdia

I.U : 0126205F

En vertu d'une décision rendue par le juge commissaire du tribunal de première instance de Mahdia sous le n°2024/06 en date du 25 janvier 2024, Mr Ismail SBAI ayant le siège au cabinet n°10 immeuble El Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en sa qualité de syndic de la faillite d'établissement ci-dessus indiqué, informe le public qu'il se propose de vendre par voie d'appel d'offre un immeuble, non immatriculé, construit à usage d'habitation sis à l'Avenue Farhat Hached (route El JAM) Ksour Essaf -Mahdia, sachant que la mise à prix est fixée à 183.900,000 DT.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'immeuble suite à l'achat d'un cahier des charges contre paiement de 200,000 dinars. Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé au 29 mars 2024. Pour plus de renseignements veuillez contacter le 53892070.

2024S00260VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE LAIT & DERIVES

Groupe SFBT

Société anonyme

Au capital de 69.850.000 dinars

Siège social : Avenue de la Physique - Z.I Ben Arous 2013 (chez S.G.BI.A)

Identifiant Unique : 0881172W

Affiliation CNSS : 211628-71

Les actionnaires de la Société Lait & Dérivés «SLD» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 22 mars 2024 à 10 H au siège social du groupe SFBT, sis au 5, boulevard Maître Mohamed El Béji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord - (1082) Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2023.

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2023.

3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023.

5. Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023.

7. Affectation des résultats 2023.

8. Pouvoirs à donner.

Une copie des statuts de la société, des états financiers clos 2023, du rapport du conseil d'administration et du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2024R00436SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire au titre de l'exercice 2023

SOCIETE LAIT & DERIVES

Groupe SFBT

Société anonyme

Au capital de 69.850.000 dinars

Siège social : Avenue de la Physique - Z.I Ben Arous 2013 (chez S.G.BI.A)

Identifiant Unique : 0881172/W/A/M/000

Affiliation CNSS : 211628-71

Les actionnaires de la Société Lait & Dérivés «SLD» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 22 mars 2024 à 11 H au siège social du groupe SFBT, sis au 5, boulevard Maître Mohamed EL Béji Caïd ESSEBSI, Centre urbain Nord - (1082) Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'administration relatif à l'application de l'article 388 du code des sociétés commerciales,

2. Discussion de poursuite de l'activité de la société,

3. Pouvoirs à donner.

Une copie des statuts de la société et du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire

est mise à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2024R00437SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Pour la tenue en date du 23 mars 2024

De la société FEZA SWEETS

Siège social : 5 rue Tarek Ibn Zied Mornaguia

Identifiant unique : 1493972/S

Tous les associés de la société FEZA SWEETS sont invités à une réunion de l'assemblée Générale ordinaire qui sera tenue le 23 Mars 2024 à 9H du matin à la Résidence Lac 2001 Immeuble Tanit APPT B04 Rue Lac Victoria Les Berges du Lac à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation financière de la société

- Examen de l'avancement des travaux ayant trait aux recommandations des assemblées tenues le 3 Janvier 2022 et le 28 Février 2022

- Examen des actions prises pour la levée des réserves formulées par le commissaire aux comptes sur les exercices 2017 et 2018

- Fixation d'une date de l'assemblée qui statuera sur les états financiers 2017 à 2022 et leurs soumissions à l'audit du commissaire aux comptes

- Cession de certains emballages et pièces de rechanges inutilisables.

2024R00441SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Pour la tenue en date du 23 mars 2024

De la société FEZA SWEETS

Siège social : 5 rue Tarek Ibn Zied Mornaguia

Identifiant unique : 1493972 / S

Tous les associés de la société FEZA SWEETS sont invités à une réunion de l'assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue le 23 Mars 2024 à 11H du matin à la Résidence Lac 2001 Immeuble Tanit APPT B04 Rue Lac Victoria Les Berges du Lac à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner la période de gestion séparant la date de la fin du mandat des gérants à la date de la nomination d'un nouveau gérant

- Nomination d'un nouveau gérant

- Modification de l'article 20 des statuts.

2024R00442SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 25 Mars 2024

SOCIETE TUNISIENNE DE BOISSONS GAZEUSES

Groupe S.F.B.T

S.A au capital de 26.000.010 dinars

Siège social : Avenue Taieb M'hiri 2014 Mégrine Riadh

Identifiant unique : 0003007W

Matricule Fiscal : 0003007W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons Gazeuses sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le lundi 25 Mars 2024 à 11 H au siège social de la société sis à l'Avenue Taieb M'hiri 2014 Mégrine Riadh, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers du même exercice ;

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

6) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023 ;

7) Renouvellement du mandat d'Administrateurs;

8) Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;

9) Fixation du montant des rémunérations des Administrateurs;

10) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2023, du rapport du Conseil d'Administration et du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société, à l'Avenue Taieb M'hiri 2014 Mégrine Riadh, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2024R00444SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ZARZIS HOTEL

Société anonyme

Siège social : 1, avenue de Paris 2033 Mégrine, Ben Arous

Capital : 750 000 Dinars

Identifiant Unique (R.N.E) : 035940

N° Affiliation CNSS : 36337-59

Messieurs les actionnaires de la Société Zarzis Hôtel, sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 25 mars 2024 à 11 heures du matin, au 25 Rue Kheireddine Barbarousse Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard de convocation des assemblées générales relatives aux exercices 2021 et 2022.

2- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux états financiers des exercices 2021 et 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2021 et 2022.

4- Approbation des conventions réglementées

5- Examen et approbation des états financiers des exercices 2021 et 2022.

6- Affectation du résultat des exercices 2021 et 2022.

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2021 et 2022.

8- Questions diverses.

Cette publication fait l'objet de convocation individuelle à tous les actionnaires.

2024R00445SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ZEPHIR HOTEL

Société anonyme

Siège social : 1, avenue de Paris 2033 Mégrine, Ben Arous

Capital : 8 600 000 Dinars

Identifiant Unique (R.N.E) : 0017265L

N° Affiliation CNSS : 120360-80

Messieurs les actionnaires de la Société Zéphir Hôtel, sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 25 mars 2024 à 9 heures du matin, au 25 Rue Kheireddine Barbarousse Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard de convocation des assemblées générales relatives aux exercices 2021 et 2022.

2- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux états financiers des exercices 2021 et 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2021 et 2022.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Examen et approbation des états financiers des exercices 2021 et 2022.

6- Affectation du résultat des exercices 2021 et 2022.

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2021 et 2022.

8- Questions diverses.

Cette publication fait l'objet de convocation individuelle à tous les actionnaires.

2024R00446SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BH INVEST

INTERMEDIAIRE EN BOURSE

(Filiale de BH Bank)

S.A au capital de 3.000.000 D

M.F : 0539561T/A/M/000

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed, Bloc A 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société BH INVEST sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 27 mars 2024 à 12H30 au siège de la société sis à l'Immeuble BH Assurance rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed Bloc A 3ème étage Centre Urbain Nord, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2023 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;

4. Affectation du résultat 2023 ;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs et des membres de comités pour l'exercice 2023 ;

7. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur ;

8. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2024R00449SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28/3/2024

Société des Boissons de Tunisie

Société anonyme

Au capital social de 16 350.000 DT

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société des Boissons de Tunisie sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 28/3/2024 à 9 H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2023.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de 2023.

- Approbation des états financiers consolidés de 2023.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux Administrateurs.

- Pouvoirs à donner.

- Questions diverses.

2024X00243SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 28/3/2024

Société des Boissons de Tunisie

Société anonyme

Au capital social de 16 350.000 DT

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société des Boissons de Tunisie sont

invités à assister à la réunion de l'assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 28/3/2024 à 10 H au bureau de la Société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital.

- Modification de l'article six des statuts.

- Questions diverses.

2024X00244SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28/3/2024

Société Tunisienne de Conditionnement

Société anonyme

Au capital social de 9 800.000 DT

N° CNSS : 00316529/18

Identifiant Unique Registre National des Entreprises : 0926249W

Code fiscal : 926249/W/A/M/000

Messieurs Les actionnaires de la Société Tunisienne de Conditionnement sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 28/3/2024 à 11 H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2023.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats.

- Pouvoirs à donner.

- Questions diverses.

2024X00245SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 28/3/2024

Société Tunisienne de Conditionnement

Société anonyme

Au capital social de 9 800.000 DT

N° CNSS : 00316529/18

Identifiant unique registre national des entreprises : 0926249W

Code fiscal : 926249/W/A/M/000

Messieurs Les actionnaires de la Société Tunisienne de Conditionnement sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 28/3/2024 à 12 H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital.

- Modification de l'article six des statuts.

- Questions diverses.

2024X00246SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28/3/2024

Société Tout Transport

Société anonyme

Au capital social de 1 850.000 DT

N° CNSS : 121256/06

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0042153Y

Code fiscal : 042153/Y/A/M/000

Messieurs Les actionnaires de la Société Tout Transport sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 28/3/2024 à 13 H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2023.

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Pouvoirs à donner.

- Questions diverses.

2024X00247SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD

Société anonyme

Au capital de 21.549.800 Dinars

Siège social : 44, Avenue Hédi Nouira - Résidence SELMA - 2037 Ennasr II - Tunis

Identifiant Unique : 0756308S

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement Touristique du Sud (Sodet Sud) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 18 Avril 2024 à 10h au «locaux de la BNA immeuble BAD tour B, 9ème étage rue de Syrie Tunis», à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire concernant l'activité de la société durant l'exercice 2023 ;

2) Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

3) Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2023 ;

4) Approbation des opérations et des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2023 ;

6) Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

7) Pouvoir à conférer pour accomplissement des formalités légales.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

2024400420SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD

Société anonyme

Au capital de 21.549.800 Dinars

Siège social : 44, Avenue Hédi Nouira - Résidence SELMA - 2037 Ennasr II - Tunis

Identifiant unique : 0756308S

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement Touristique du Sud (Sodet Sud) sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 18 Avril 2024 à 11h, au «locaux de la BNA immeuble BAD tour B, 9ème étage rue de Syrie Tunis», à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Se prononcer sur la continuité de l'activité de la société;

2. Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

2024400421SANB3

Convocation

POLYCLINIQUE DE CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET GENERALE AMILCAR.SA

Rés. Tej Ennasr Ennasr II - Ariana

Au capital de 18 800 000

Identifiant Unique : 1290626 A

Les actionnaires de la société POLYCLINIQUE AMILCAR sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 16 mars 2024 à 8H au siège social en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les motifs et les modalités de l'augmentation du capital social ;

- Augmentation du capital.

- Questions diverses.

Tous les documents de l'assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2024400423SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STB MANAGER

SOCIETE DE GESTION DU GROUPE STB

Société anonyme

Au capital de 2.500.000 dinars

Siège social : Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis

Identifiant unique : 0796017F

N° CNSS : 340106-24

Les actionnaires de STB MANAGER sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 26 mars 2024 à 10 heures du matin au siège de la société sis à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque, 34, rue Hédi Karray - Centre urbain Nord - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2023

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Fixation de la rémunération du Comité d'Audit et des Risques

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

2024400439SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2022

La Société Mutuelle centrale de services agricoles «MOTOCOP»

Siège social : 24 Rue de Guinée 1002 Tunis

RNE : 033535H

Capital social : 328950 DT

Le conseil d'administration de la société mutuelle centrale des services agricoles "MOTOCOP" Invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2022 qui se tiendra le jeudi 28 Mars 2024 à 12h au siège social pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2022

2) Lecture du rapport moral et financier relatif à l'exercice 2022

3) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

4) Examen et Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2022

5) Quitus aux membres du conseil d'administration

6) Affectation des résultats

7) Cooptation de nouveaux adhérents

8) Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

A/ Les candidatures au conseil d'administration doivent parvenir au nom du président du conseil d'administration par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social au plus tard le 14 Mars 2024 à 16h et la date du cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

b/Tout adhérent peut examiner au siège de la société mutuelle les P.V du Conseil d'Administration, les états financiers et les rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 à partir du huitième jour précédant la date de la tenue l'assemblée.

C/ Cette publication tient lieu de convocation personnelle à tous les adhérents.

D/ Toute délégation accordée doit être signée et légalisée ou portant le cachet de l'entreprise adhérente.

2024400424SODB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La Société Mutuelle centrale de services agricoles «MOTOCOP»

Siège social : 24 Rue de Guinée 1002 Tunis

RNE : 033535H

Capital social : 328950 DT

Le conseil d'administration de la société mutuelle centrale des services agricoles «MOTOCOP» invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 28 Mars 2024 à 10h au siège social pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport d'Inspection n°25/2018 réalisé par l'inspection générale du ministère de l'agriculture

2) Prise des décisions nécessaires sur les questions présentées

a/ Tout adhérent peut examiner au siège de la société mutuelle le rapport d'inspection et les propositions des résolutions à partir du dixième jour précédant la date de la tenue l'assemblée générale.

b/ Cette publication tient lieu de convocation personnelle à tous les adhérents.

c/ Toute délégation accordée doit être signée et légalisée ou portant le cachet de l'entreprise adhérente.

2024400425SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Attendu que maître Hanen Rahali a déposé pour le compte des héritiers de Chedli Bouherira la demande de mise à jour n°3800 et ce en vue d'inscrire la vente conclue entre :

- Mahmoud Ben Cheikh Mohamed Azzouz pour son compte et ce de sa mère Zohra Bent Ahmed Zarrouk et ses frères Hédi, Mohamed Larbi et Essia et ce en vertu d'une procuration rédigée le 24/3/1965 et enregistrée à la recette des finances le 26/3/1965.

- Ali Ben Chedli Azzouz pour son compte et ce de ses frères Bechir, Ridha, Mohamed Taoufik, Saadeddine, Hayet, Sofia dit Dalila et madame Nefissa Ben Hadj Lasram, veuve de leur père et ce en vertu de la procuration rédigée le 24/9/1971 et enregistrée à la recette des finances le 29/9/1971

- Mohamed Hédi Ben Cherif Chammekh pour le compte de sa mère Khadija Bent Cheikh Tahar Aloui en vertu de la procuration établi par un acte notarié le 5/02/1960 et ce pour le profit des frères : Ferjani, Ali, Chedli fils de Houcine Bouherira en vertu d'un acte sous seing privé de vente avec légalisation des signature des signataires le 02/3/1972,17/3/1973 et 27/3/1973 relatif à la cession de la totalité du terrain objet de la demande d'enregistrement n°52774 sous le n°393 zone de la topographie C.

Attendu qu'il appert au vu de l'examen de la demande que les demandeurs n'ont pas présenté les procurations susmentionnées.

Attendu que l'avocate des demandeurs maître Hanen Rahali a confirmé au tribunal l'impossibilité de présenter les procurations et ce après avoir contacté la recette des finances centrale de Tunis

Attendu qu'en vu de vaincre ces difficultés et conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi n°34 de l'année 2001 du 10/4/2001, nous ordonnons aux demandeurs d'effectuer une publication complémentaire qui remplace la présentation de la procuration rédigée le 24/9/1971 et enregistrée à la recette des finances le 29/9/1971 et la procuration rédigée le 24/3/1965 et enregistrée à la recette des finances le 26/3/1965.

Nous ordonnons aux demandeurs de publier cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et aux deux journaux quotidiens dont un est publié en arabe.

Nb : le présent avis pour faire l'objet d'une objection ou d'une intervention par devant le tribunal immobilier de Nabeul dans un délai de 2 mois.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 25/02/2024 et au journal le Quotidien le 27/02/2024.

2024R00459DIVD2

Avis

Les héritiers du feu Mohamed Moncef Kaffel informent le public qu'ils ont perdu leur titre de propriété concernant l'acte de vente daté le 12/9/1985 dressé par les notaires Ahmed Chelli et Abbes Suisi concernant une parcelle de terre d'une superficie de 850m² comportant une villa située sur la route de Mahdia klm 8 Sfax et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2024X00238DIVD2

Avis

Monsieur Rachid Naifar informe le public qu'il a perdu son titre de propriété concernant l'acte de vente

daté le 25/8/1948 dressé par les notaires Mohamed Sadok Achiche et Ahmed Fourati concernant la parcelle de terre d'une superficie 6 marjaa situé sur la route de l'Ain km 7 Sfax et il désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2024X00239DIVD2

Avis

Mr Khoudi Ridha, annonce qu'il possède un terrain sis à Agereb Sfax son titre de propriété Foncière n° 02/102665 a disparu il veut avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Agrebi Souad à Sfax dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X00240DIVD2

Avis

Mr Miledi Mahmoud annonce qu'il possède un terrain sis à route Gremda km 4 Bouzayen Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Agrebi Souad à Sfax dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X00241DIVD2